Règles concernant la période de questions des citoyens

- ✓ Chaque période de questions est d'une durée maximum de **30 minutes.**
- ✓ La période de questions ne doit donner lieu à **aucun débat.**
- ✓ La question doit être **brève, claire,** accompagnée d'un court préambule pour la situer rapidement dans son contexte et formulée afin d'obtenir le renseignement demandé.
- ✓ La question est adressée à la personne qui préside et doit porter sur un **sujet d'intérêt public municipal** qui relève de la compétence de la Ville.
- ✓ Les personnes qui souhaitent poser une question doivent **se présenter au microphone, décliner leur identité et poser leur question en s'adressant au président.**
- ✓ La personne appelée au micro dispose de **cinq minutes** pour poser sa ou ses questions.
- ✓ La personne qui pose une question doit utiliser un **langage convenable et respectueux.**
- ✓ **La personne qui préside peut refuser une question, interrompre ou retirer le droit de parole à une personne qui contrevient au présent règlement ou qui formule une question :**

    - **qui, par sa formulation, peut susciter un débat ;**
    - **qui est fondée sur une hypothèse ;**
    - **qui comporte des allusions personnelles, des insinuations malveillantes ;**
    - **qui est frivole ou vexatoire ;**
    - **qui suggère la réponse demandée.**

    La personne qui a posé la question doit alors mettre fin à son intervention et reprendre son siège. **(Article 12.8)**

- ✓ La personne qui préside peut, soit répondre à la question immédiatement, y répondre à une assemblée subséquente ou y répondre par écrit.
- ✓ Quiconque contrevient à l'article 12.8 commet une **infraction** et est passible d'une amende minimale de 100 $ pour une première infraction et de 200 $ en cas de récidive, plus les frais.

(Extraits des articles 12 et 13 du règlement numéro 445 concernant la régie interne du conseil)

(L'ordre du jour est à la page suivante)

Saint-Philippe

PROJET

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE
du 10 novembre 2026, 19 h

1. ORDRE DU JOUR

   1.1. Adoption de l'ordre du jour

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

   2.1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

   2.2. Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2027

   2.3. Demandes aux autorités concernées - État du pont Honoré-Mercier, planification d'un nouveau lien interrives et amélioration de l'offre de transport collectif

3. RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

   3.1. Autorisation - Mouvements de personnel et gestion des ressources humaines

4. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

   4.1. Dépôt de la liste des comptes à payer - Période du 1er octobre au 31 octobre 2026

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

   5.1. Autorisation - Barrage routier à l'intersection de la route Édouard-VII et de la rue des Ormes - Service d'entraide de Saint-Philippe - Guignolée des médias de la Table de sécurité alimentaire Kateri - 3 décembre 2026

   5.2. Autorisation de dépôt d'un dossier de candidature - Reconnaissance à titre de *Municipalité amie des enfants* (MAE)

6. BUREAU DES PROJETS

   6.1. Octroi de mandat - Fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réalisation des plans et devis pour le prolongement des réseaux d'égout et d'aqueduc du secteur Saint-Joseph Nord, Germaine et Rouillier - Appel d'offres public GEN-2026-30

   6.2. Octroi de mandat - Services professionnels pour la surveillance des travaux de construction de la voie de contournement dans le noyau villageois et production d'une directive de changement pour le déplacement des drains agricoles - Demande de prix GEN-2026-46

   6.3. Demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Soutien - Travaux de réfection des rues Rouillier, Germaine et Gilles – Demande de prolongation de délai (dossier n° UDL64787)

6.4. Demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Redressement-Sécurisation - Travaux de reconstruction du rang Saint-Joseph-Nord – Demande de prolongation de délai (dossier n° RGA97926)

6.5. Demande d'aide financière déposée auprès du Programme local pour l'adaptation climatique - Plans et processus adaptés au climat du Fonds municipal vert (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) – Plan directeur du réseau pluvial de Saint-Philippe intégrant les risques et la vulnérabilité climatiques

6.6. Approbation de modifications au contrat d'Indy-co inc. - Vidange complète et à sec des étangs aérés et disposition des boues - Appel d'offres public GEN-2025-06

6.7. Avis de fin des travaux - Vidange complète et à sec des étangs aérés et disposition des boues

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1. Octroi de contrat - Fourniture d'une remorque atelier pour le Service des travaux publics - Demande de prix TP-2026-48

8. SÉCURITÉ INCENDIE

8.1. Approbation de modifications au contrat des Équipements incendies C.M.P. Mayer inc. - Travaux de réparation du véhicule autopompe citerne (628) du Service de sécurité incendie - Demande de prix SSI-2026-16

9. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

9.1. Dérogation mineure – DM-2026-058 – 3060, route Édouard-VII – Marge avant, aménagement intérieur d'un immeuble à usage mixte, retrait du niveau supérieur, implantation d'une galerie et d'un muret de soutènement et stationnement dérogatoire (lot 5 613 551 du cadastre du Québec)

9.2. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - PIIA-2025-053 - 3060, route Édouard-VII - Déplacement et agrandissement d'un bâtiment désigné - Zone H-114

9.3. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - PIIA-2026-061 - 174, rang Saint-Marc - Garage isolé, bâtiment désigné - Zone AH-210

9.4. Avis de motion - Projet de règlement numéro 500-05 modifiant l'annexe 1 du règlement numéro 500 du Plan d'urbanisme, intitulée « Plan particulier d'urbanisme du Secteur central-Noyau villageois » afin de modifier les dispositions spécifiques applicables aux zones H-111, H-131 et AH-221

9.5. Adoption - Projet de règlement numéro 500-05 modifiant l'annexe 1 du règlement numéro 500 du Plan d'urbanisme, intitulée « Plan particulier d'urbanisme du Secteur central-Noyau villageois » afin de modifier les dispositions spécifiques applicables aux zones H-111, H-131 et AH-221

9.6. Avis de motion - Règlement numéro 501-39 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin de modifier diverses dispositions (règlement omnibus)

9.7. Adoption - Premier projet de règlement 501-39 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin de modifier diverses dispositions (règlement omnibus)

9.8. Avis de motion - Projet de règlement 501-40 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin d'assurer la concordance avec le Plan d'urbanisme et le Plan particulier d'urbanisme du Secteur Central-Noyau villageois

9.9. Adoption - Projet de règlement 501-40 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin d'assurer la concordance avec le Plan d'urbanisme et le Plan particulier d'urbanisme du Secteur Central-Noyau villageois

9.10. Nomination de membres au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) - Membres citoyen et élu

10. Divers

10.1. Varia

10.2. Informations de monsieur le maire

10.3. Période de questions

10.4. LEVÉE DE LA SÉANCE

10.4.1. Levée de la séance